



Changement de type de titre séjour après refus renouvellement

Par **KristinaZ**, le **25/06/2014** à **00:04**

Bonjour,

J'ai reçu un refus de renouvellement de mon titre de séjour étudiant. Est-ce possible, lors du recours au TA, de demander un changement de statut, pour obtenir le titre de séjour "Talent et compétence"? En effet, je rentre parfaitement dans les cases de ce titre de séjour (j'ai fondé depuis plus d'un an une association visant l'échange interculturel France-Russie, très active actuellement sur Paris, avec de nombreux projets), il me semble donc beaucoup plus pertinent de demander un changement de statut.

Dans les procédures de recours, je ne vois marqué nul part s'il est possible de changer de statut à l'occasion d'un recours suite au refus de renouvellement de titre de séjour. Pourriez-vous m'éclairer concernant ce problème?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses!

Bien cordialement,

Kristina